Île-de-France, Yvelines
Mantes-la-Jolie
1 rue Baudin

Hôtel de Mornay

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002195
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00087515

Désignation

Dénomination : hôtel
Appellation : Hôtel de Mornay

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2014, AH, 514-515

Historique

L’histoire de la construction de l’hôtel de Mornay demeure encore méconnue. Selon la tradition locale, il aurait été construit au 15e siècle et restauré en 1710, date à laquelle il serait devenu le siège du bailliage de Mantes et de Meulan. On peut également rappeler pour mémoire le récit fait par le chroniqueur Chrestien de la visite de Louis XIV et Anne d’Autriche à Mantes en 1646, au cours de laquelle la régente aurait séjourné dans un hôtel particulier de la rue aux Pois - ancien nom de la rue Baudin - qui pourrait être le futur hôtel de Mornay.
L'architecture permet de dater l'édifice des années 1720 et il est certain qu'en 1730 l'hôtel était construit puisque le nouveau grand bailly de Mantes et de Meulan, le prince de Tingry, y descendit lors de sa visite d'installation dans ses fonctions. En effet, l'hôtel était la propriété de Monsieur Bouret de Beuron, lieutenant général représentant le grand bailly à Mantes. En 1748, on sait qu'il est la propriété de Guillaume Bouret, seigneur de Beuron et Malassis et premier président au présidial de Mantes, qui y réside avec sa femme et son fils, Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron (1718-1779), alors lieutenant général du bailliage de Mantes et Meulan. Le contrat de mariage de ce dernier, passé à Paris le 30 juin 1748, nous apprend qu'il reçoit en dot l’hôtel de la rue aux Pois et l'ensemble de son mobilier, à la condition que ses parents conservent leur vie durant la jouissance « de toutte la partie de ladite maison seize rue aux Poids, depuis le grand escalier et en retour jusques sur le jardin de fond en comble du costé de ladite rue aux Poids », les futurs époux étant destinés à habiter la partie symétrique donnant sur la rue de la Boucherie (actuelle rue des Arigots).
L’hôtel de la rue aux Pois demeure propriété de la famille Bouret de Beuron jusqu’en 1779, date du décès de Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron, qui laisse comme seule héritière sa fille unique, épouse du comte Anne-René de Mornay, seigneur de La Rivière. L'appellation hôtel de Mornay est donc très tardive.
Le 25 avril 1819, leur fils, le comte Ange-René-Marie-Charles de Mornay, vend la propriété à Jeanne-Thérèse de Meaux, supérieure de la communauté des Bénédictines de Bray et Villarceaux, qui a dû quitter son prieuré à la Révolution. D’après les délibérations du conseil municipal de Mantes, l’hôtel est alors inoccupé depuis près de quinze ans et porté en non-valeur. L’installation du couvent des Bénédictines dans l’hôtel de Mornay est donc bien accueillie par la municipalité. Les religieuses y établissent un pensionnat de jeunes filles, très vite à l’étroit dans l’ancien hôtel particulier. Des travaux d’agrandissement, permis par l’acquisition à la veuve Pasquier de trois maisons situées sur les parcelles 272, 273 et 274 du cadastre napoléonien, ont lieu entre 1840 et 1842. Une lettre de la prieure au préfet de Seine-et-Oise précise que « d’anciens matériaux » ont été utilisés lors de ces travaux.

En 1870, la communauté occupe donc non seulement l'hôtel de Mornay, mais également une chapelle – aujourd'hui disparue - donnant sur la rue Notre-Dame et bordant la rue des Arigots, un bâtiment de cinq étages lui faisant suite sur la rue des Arigots et enfin un bâtiment contigu ayant deux fenêtres sur la place Saint-Maclou. L'ensemble reste néanmoins trop petit et les Bénédictines quittent la rue aux Pois en 1871 pour le nouveau couvent qu'elles ont fait construire rue du faubourg Saint-Lazare (IA78002220).
À partir de cette date, le devenir de l'hôtel de Mornay, déserté par les religieuses, reste flou pendant une vingtaine d'années. D'après Henri Clérisse, il aurait été occupé par un marchand de toile en gros. En 1888, à la suite de la laïcisation de leur école rue de la Sangle, les Frères des Écoles chrétiennes s'installent à leur tour dans l'hôtel et y ouvrent une école privée pour garçons. Devenue école paroissiale Saint-Louis, l'école semble perdurer jusqu'à la fin du 20e siècle, puisque sa présence est encore attestée en 1977.
En 1999, l'évêché, propriétaire du bâtiment, le vend à une société privée qui y aménage plusieurs appartements.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle

Description

L'hôtel dont le plan est en U présente la particularité d'avoir le jardin dans le prolongement de la cour et non pas à l'arrière du bâtiment principal, selon le schéma en vigueur à l'époque classique de l'hôtel entre cour et jardin. Il occupe toute la largeur de l'îlot, entre la rue Baudin (ancienne rue aux Pois) et la rue des Arigots. L'accès se fait par une porte cochère donnant sur la rue Baudin sur laquelle la façade est plus soignée, notamment le portail d'accès. La façade sur la rue des Arigots a perdu son enduit lisse et à de ce fait un caractère plus rustique qui n'est pas d'origine. A l'intérieur de la cour, les deux ailes en vis-à-vis se répondent dans une stricte symétrie : un corps central avec fronton et trois travées de chaque côté. Leurs toits à longs pans sont de faible pente et peu visibles. Le corps principal, quant à lui est beaucoup plus haut avec son étage de comble. Il est dominé par un corps central lui aussi à fronton. La porte se trouve au centre et donne accès à un vestibule d'où part l'escalier d'honneur. De chaque côté des larges portes (dont une est murée) distribuaient les salles de réception. Selon l'inventaire des meubles réalisé en 1748, le rez-de-chaussée comprenait une salle de compagnie, une salle à manger, une grande salle, une petite salle et un cabinet. Dans chaque aile, il y avait une chambre donnant sur le jardin. A l'étage, se trouvait une grande chambre et une petite au dessus de la grande salle, une chambre sur la salle à manger et une chambre sur la salle de compagnie. L'aile de la rue Baudin (qui a un escalier rampe-sur-rampe) avant à l'étage une chambre sur l'office, une chambre sur la porte. Ce vaste bâtiment pouvait donc facilement être partagé entre deux familles. Les éléments sculptés de la façade sont d'une grande qualité (IM78002675), de même que la ferronnerie de l'escalier (IM78002676).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; calcaire, moellon, enduit d'imitation
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan régulier en U
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés ; toit à longs pans
Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en charpente

Décor

Techniques : sculpture (étudié), ferronnerie (étudié)

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Éléments remarquables : escalier, fronton
Protections : inscrit MH, 1948/01/27
Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

L'hôtel dit de Mornay, en réalité construit par Guillaume Bouret de Beuron, lieutenant général du bailliage de Mantes, est un édifice dont la très grande qualité le rend comparable aux hôtels parisiens du premier quart du 18e siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Contrat de mariage entre Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron et Geneviève-Adélaïde Taillepied de Plemont, 30 juin 1748.**
  Archives Nationales. MC/ET/XXI/375. Contrat de mariage entre Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron et Geneviève-Adélaïde Taillepied de Plemont, 30 juin 1748.
  Archives nationales, Paris : MC/ET/XXI/375

- **Acte de notoriété attestant que Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron est décédé le 26 juin 1779 et a laissé comme seule héritière sa fille, 21 septembre 1779.**
  AD Yvelines. 3 E22 871. Acte de notoriété attestant que Charles-Antoine-Placide Bouret de Beuron est décédé le 26 juin 1779 et a laissé comme seule héritière sa fille, 21 septembre 1779.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 3 E22 871

- **Mantes-la-Jolie, monographie de Paul Aubert, 1923-1945.**
  AD Yvelines. J 3211/13. Mantes-la-Jolie, monographie de Paul Aubert, 1923-1945.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : J 3211/13

- **AD Yvelines. 3 P3 1354. Mantes-la-Jolie, état de sections des propriétés bâties et non bâties, 1811-1812.**
  AD Yvelines. 3 P3 1354. Mantes-la-Jolie, état de sections des propriétés bâties et non bâties, 1811-1812.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 3 P3 1354

- **AD Yvelines. 3 P3 1351. Mantes-la-Jolie, matrice de la contribution foncière (propriétés bâties), 1813.**
  AD Yvelines. 3 P3 1351. Mantes-la-Jolie, matrice de la contribution foncière (propriétés bâties), 1813.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 3 P3 1351.

- **Transcription hypothécaire de l'acte par lequel le comte Ange-René-Marie-Charles de Mornay vend à Jeanne-Thérèse de Meaux un hôtel situé 169, rue aux Pois, 12 mai 1819.**
  AD Yvelines. 10 Q1 216. Transcription hypothécaire de l'acte par lequel le comte Ange-René-Marie-Charles de Mornay vend à Jeanne-Thérèse de Meaux un hôtel situé 169, rue aux Pois, 12 mai 1819.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 10 Q1 216

- **Transcription hypothécaire de l'acte d'échange d'immeubles passé entre Marie-Hortense Brunet et Mélanie Pouligny, déléguée de la communauté des Bénédictines, 10 juin 1870.**
  AD Yvelines. 10 Q1 788. Transcription hypothécaire de l'acte d'échange d'immeubles passé entre Marie-Hortense Brunet et Mélanie Pouligny, déléguée de la communauté des Bénédictines, 10 juin 1870.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 10 Q 1 788

- **Monographie communale de l'instituteur de Mantes-la-Jolie, 1899.**
  AD Yvelines. 1 T mono 8/7. Monographie communale de l'instituteur de Mantes-la-Jolie, 1899.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 1 T mono 8/7

- **Extrait des délibérations du conseil municipal de Mantes approuvant l'installation des Bénédictines dans l'hôtel de la rue aux Pois, 17 avril 1820.**
  AD Yvelines. 1 V 293 (1). Extrait des délibérations du conseil municipal de Mantes approuvant l'installation des Bénédictines dans l'hôtel de la rue aux Pois, 17 avril 1820.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 1 V 293 (1)

- **Ordonnance royale autorisant les Bénédictines à acheter trois maisons appartenant à la veuve Pasquier, 19 juin 1840.**

AD Yvelines. 1 V 293 (2). Ordonnance royale autorisant les Bénédictines à acheter trois maisons appartenant à la veuve Pasquier, 19 juin 1840.
Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 1 V 293 (2)

- **Lettre de Marie-Hortense Brunet, prieure de la communauté des Bénédictines, au préfet de Seine-et-Oise, concernant les travaux d'agrandissement réalisés dans le couvent, 1er octobre 1841.**
  AD Yvelines. 1 V 293 (3). Lettre de Marie-Hortense Brunet, prieure de la communauté des Bénédictines, au préfet de Seine-et-Oise, concernant les travaux d'agrandissement réalisés dans le couvent, 1er octobre 1841.
  Archives départementales des Yvelines, Montigny-le-Bretonneux : 1 V 293 (3)

Bibliographie

- **Mantes et son arrondissement.**
  BOURSELET, Victor, CLERISSE, Henri, *Mantes et son arrondissement*, Paris, Éditions du temps, 1933.

- **Promenades dans Mantes-la-Jolie**
  CLERISSE, Henri, *Promenades dans Mantes-la-Jolie*, Mantes-la-Jolie : Impr. Am. Beaumont, 1939.

- **Histoire de Mantes et du Mantois à travers chroniques et mémoires des origines à 1792**
  Lachiver, Marcel, *Histoire de Mantes et du Mantois à travers chroniques et mémoires des origines à 1792*, Meulan, 1971.

Périodiques

- **AM Mantes-la-Jolie. "Le couvent des Bénédictines de Mantes", Le Mantois, 1977, n°28.**
  AM Mantes-la-Jolie. FOSSE, Édouard, "Le couvent des Bénédictines de Mantes", *Le Mantois*, n°28, 1977.
  Archives municipales, Mantes-la-Jolie

Annexe 1

État des meubles qui sont à monsieur Bouret de Beuron dans sa maison à Mantes, 30 juin 1748 (AN. MC/ET/XXI/375)

Dans la petite salle
- six chaises de moquette rouge et deux tabourets fort anciens et usés de nulle valeur
- une table de marbre de trois pieds deux pouces de long, sur un pied de bois

Dans la salle de compagnie
- une tapisserie de verdure en trois pièces contenant huit aulnes et demie de deux aulnes et un quart de haut
- un canapé de tapisserie
- huit fauteuils de tapisserie
- un trumeau en trois glaces, les deux glaces d'en haut de deux pieds de haut sur deux pieds deux pouces et demi de large, la troisième glace de deux pieds huit pouces de haut, sur deux pieds deux pouces et demi de large
- un miroir encadré d'une bordure de glace avec des ornements dorés de trois pièces huit pouces de haut sur deux pièces deux pouces et demi de large
- une table de marbre de quatre pieds quatre pouces et demi de long sur un pied doré
- une pendule sans pied
- des chenest, pelle et pincette argentés
- deux coins de bois de palissandre avec chacun sur dessus de marbre
- une table de marbre de trois pieds deux pouces de long sur un pied doré
- un rideau de taftas vert fort passé
- des bras de cheminée à deux branches

Dans la salle à manger
- un trumeau en trois glaces, la glace d'en haut d'un pied dix pouces et demi de haut sur deux pieds de large, la seconde de deux pieds cinq pouces de haut sur deux pieds de large, la troisième de deux pieds sept pouces de haut sur deux pieds de large
- une table de marbre de trois pieds dix pouces et demi de long sur un pied doré
- douze chaises de moquette fort anciennes

- deux fauteuils de moquette anciens
- des bras de cheminée

Dans la grande salle

- six rideaux d'indienne
- trois tables à jouer
- une table de marbre de cinq pieds de long sur un pied doré

Dans le cabinet

- un trumeau en trois glaces, la glace d'en haut d'un pied huit pouces de haut sur deux pieds un pouce et demi de large, la seconde de deux pieds de haut sur deux pieds un pouce et demi de large, la troisième de deux pieds, sept pouces et demi de haut, sur deux pieds un pouce et demi de large
- un grand bureau
- des chenets pelle et pincette argentés
- une tapisserie de damas vert en six pièces contenant sept aulnes et demie de deux aulnes demi quart de haut, cette tapisserie est fort passée
- six fauteuils de damas vert et deux tabourets fort anciens et passés
- une petite armoire en bibliothèque
- un grand tableau représentant Judith et Olopherne dans un cadre doré
- un tableau représentant St Jérôme dans un cadre doré
- un tableau représentant St Guillaume dans un cadre doré

Dans la chambre sur le jardin du costé de la Boucherie

- un lit de damas de Caux à tombeau garni de deux matelas, un lit de plume et une couverture
- une commode de bois de noyer
- un miroir à cadre doré d'un pied cinq pouces de haut sur un pied un pouce et demi de large
- trois rideaux de damas de Caux

La grande chambre sur la grande salle et le cabinet qui y tient ne sont pas meublés.

Dans la petite chambre sur la grande salle

- un miroir à cadre doré d'un pied sept pouces de haut sur un pied deux pouces de large
- huit aulnes de tapisserie de bergame
- un lit de damas de Caux à tombeau garni d'un matelat, un lit de plume et une couverture
- un lit de serge bleue à tombeau garni d'un matelat et une couverture
- une commode de bois fort usée de nulle valeur

Dans la chambre sur la salle à manger

- une commode de bois raporté
- un lit de serge verte garni de deux matelats, un lit de plume, une couverture
- six chaises de moquette fort anciennes de nulle valeur
- un miroir à bordure de glace avec des plaques de cuivre d'un pied dix pouces de haut sur un pied six pouces de large
- un grand tableau représentant un christ avec une bordure dorée fort usée
- un portrait de Mr Boudier avec une bordure dorée
- un tableau représentant Loth qui nourit son père, avec une bordure dorée
- onze aulnes de tapisserie de bergame de nulle valeur

Dans la chambre sur la salle de compagnie

- un lit de damas jeaune dont la housse est de serge garni de deux matelats, un lit à plume, un sommier de crin et une couverture
- une tapisserie de verdure en cinq pièces contenant douze aulnes et demie
- dix fauteuils de damas jeaune
- deux fauteuils de tapisserie fort anciens
- une commode de bois de violette avec un dessus de marbre de quatre pieds de long
- un miroir à cadre doré, la glace de deux pieds cinq pouces de haut sur un pied dix pouces de large
- deux portraits dans des cadres dorés
- un tableau représentant la Vierge dans un cadre doré
- un tableau dans un cadre doré représentant un paysage

Dans la petite chambre sur l'office

- un lit de drap gris à tombeau, garni d'un matelat, un lit de plume et une couverture
- une petite table de bois de chesne à tiroir

Dans la petite chambre au dessus de la porte

- un lit de serge bleue à tombeau garni d'un matelat et une couverture

Dans la chambre sur le jardin du costé de la rue aux Poix

- un lit de serge verte garni de deux matelats un lit de plume et une couverture
- six chaises anciennes couvertes de calmandre rayée de nulle valeur
- trois rideaux de serge verte

- une tapisserie de brocatelle fort usée contenant neuf aulnes de nulle valeur
- un petit bureau avec un dessous d'armoire
- une petite table noire à pieds de biche
- un tableau dans une bordure dorée représentant la Ste Vierge

Dans le petit cabinet sur la rue aux Poids

- une tapisserie de damas de Caux contenant cinq aulnes et demie
- un rideau de damas de Caux

Dans la cuisine

- deux chauffrettes de cuivre
- une chaudière de cuivre
- quatre moiens chaudrons de cuivre
- trois marmites de cuivre rouge
- trois poelles à confiture
- trois tourtieres de cuivre rouge et leur couverture
- quatre poelons de cuivre
- six casseroles de cuivre
- une fontaine de cuivre fort mauvaise
- un tourne-broche
- une bassinoire
- un couvre feu de cuivre rouge

Plus et en vaisselle d'argent au choix du sieur de Beuron fils jusque et à concurrence de la somme de mil livres à prendre en nature sur celle qui se trouvera appartenir au sieur et dame de Beuron père et mère et au survivant d'eux lors de son décès.
[Formules de validation]

Illustrations

Vue aérienne de l'îlot entre la rue Baudin, la rue Notre-Dame et la rue des Arigots en 1977. On voit que l 'actuel jardin était encombré de bâtiments annexes détruits depuis.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800699X

Vue de la façade sur la rue Baudin en 1977.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800573X

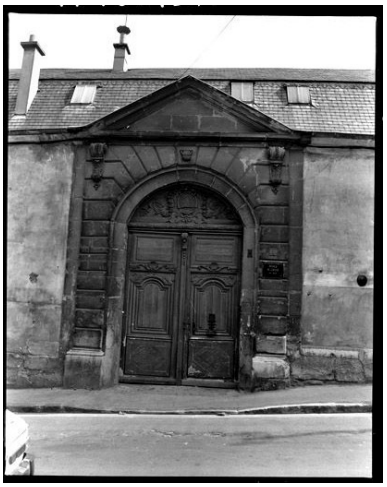

Vue du portail en 1977.
Phot. Pascal Corbière
IVR11_19777800572X

Vue de l'implantation de l'hôtel dans la rue Baudin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157800281NUC4A

La façade de l'aile droite de l'hôtel.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157800282NUC4A

La porte cochère et son décor.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157800290NUC4A

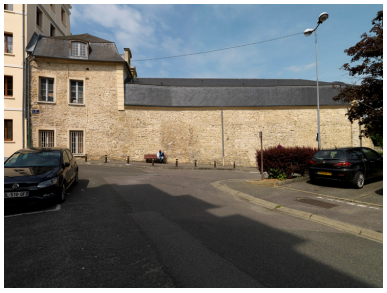

Façade arrière de l'aile gauche donnant sur la rue des Arigots.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157800283NUC4A

Vue d'ensemble de l'hôtel, de sa cour et de son jardin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800666NUC4A

Vue de la cour de l'hôtel et du jardin qui le prolonge.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800798NUC4A

La façade principale. On aperçoit à l'arrière le haut bâtiment qui faisait partie de l'établissement d'enseignement.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800799NUC4A

L'aile sur la rue Baudin avec le passage cocher.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800800NUC4A

L'aile sur la rue des Arigots.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800801NUC4A

L'aile qui fait face à l'entrée est construite autour d'un axe central soigné.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800802NUC4A

Décor sculpté du pignon cintré de l'aile qui fait face à l'entrée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800667NUC4A

L'axe de la porte cochère répond à celui de l'aile qui lui fait face.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800803NUC4A

L'axe central de l'hôtel.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800804NUC4A

Détail du décor sculpté du fronton et de l'axe central.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20187800668NUC4A

Le fronton est orné de la figure allégorique de la justice.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800805NUC4A

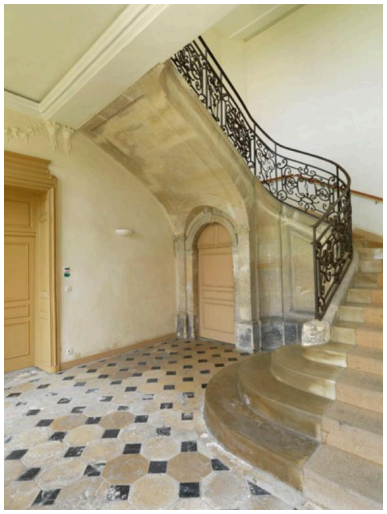

Vue du vestibule et de l'escalier à rampe de serrurerie.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800816NUC4A

Décor surmontant les portes du rez-de-chaussée donnant accès aux pièces d'apparat.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800818NUC4A

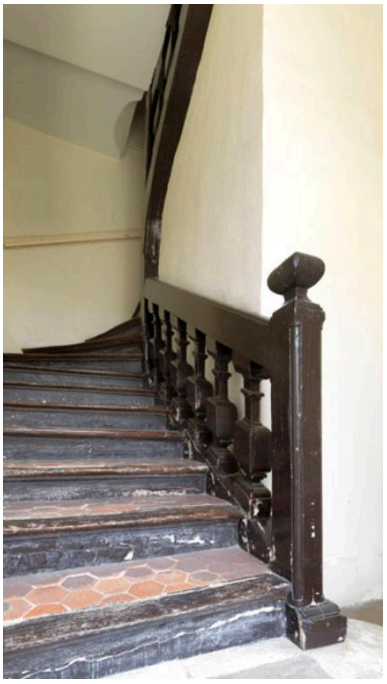

Escalier de service rampe-sur-rampe se trouvant dans l'aile d'entrée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800821NUC4A

Détail des balustres carrés.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20177800822NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Ensemble du décor d'architecture : 1 bas-relief et 8 mascarons (IM78002675) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, 1 rue Baudin
Escalier d'honneur (IM78002676) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, 1 rue Baudin
Oeuvre(s) en rapport :
Centre ville (IA78002242) Île-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, place de l'Etape

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière, Anne-Lise Depoil
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue aérienne de l'îlot entre la rue Baudin, la rue Notre-Dame et la rue des Arigots en 1977. On voit que l 'actuel jardin était encombré de bâtiments annexes détruits depuis.

IVR11_19777800699X
Auteur de l'illustration : Pascal Corbière
Date de prise de vue : 1977
(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la façade sur la rue Baudin en 1977.

IVR11_19777800573X
Auteur de l'illustration : Pascal Corbière
Date de prise de vue : 1977
(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

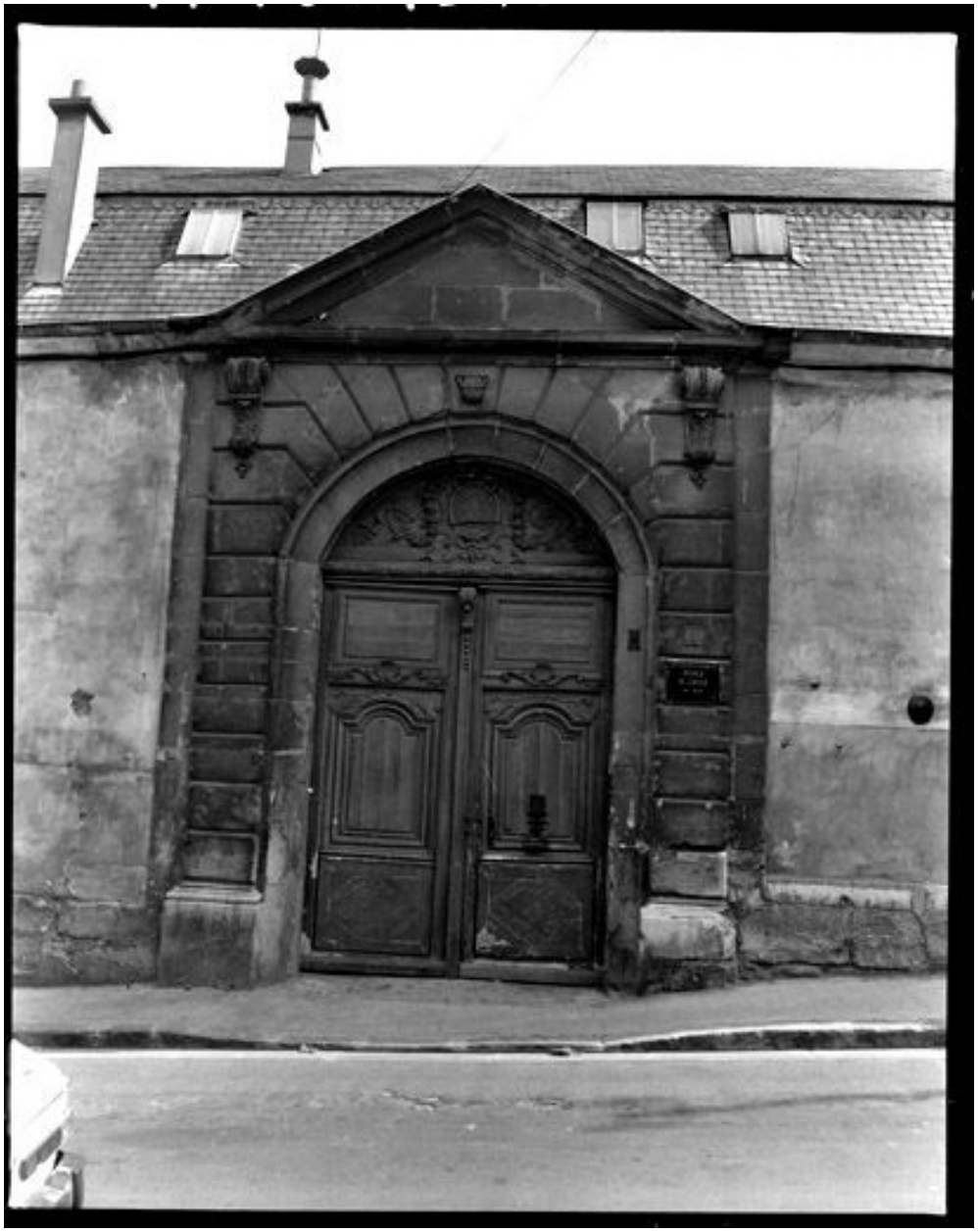

Vue du portail en 1977.

IVR11_19777800572X
Auteur de l'illustration : Pascal Corbière
Date de prise de vue : 1977
(c) Pascal Corbière, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de l'implantation de l'hôtel dans la rue Baudin.

IVR11_20157800281NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La porte cochère et son décor.

IVR11_20157800290NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La façade de l'aile droite de l'hôtel.

IVR11_20157800282NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade arrière de l'aile gauche donnant sur la rue des Arigots.

IVR11_20157800283NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2015
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue d'ensemble de l'hôtel, de sa cour et de son jardin.

IVR11_20187800666NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Conseil départemental des Yvelines ; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la cour de l'hôtel et du jardin qui le prolonge.

IVR11_20177800798NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La façade principale. On aperçoit à l'arrière le haut bâtiment qui faisait partie de l'établissement d'enseignement.

IVR11_20177800799NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'aile sur la rue Baudin avec le passage cocher.

IVR11_20177800800NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'aile sur la rue des Arigots.

IVR11_20177800801NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'aile qui fait face à l'entrée est construite autour d'un axe central soigné.

IVR11_20177800802NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

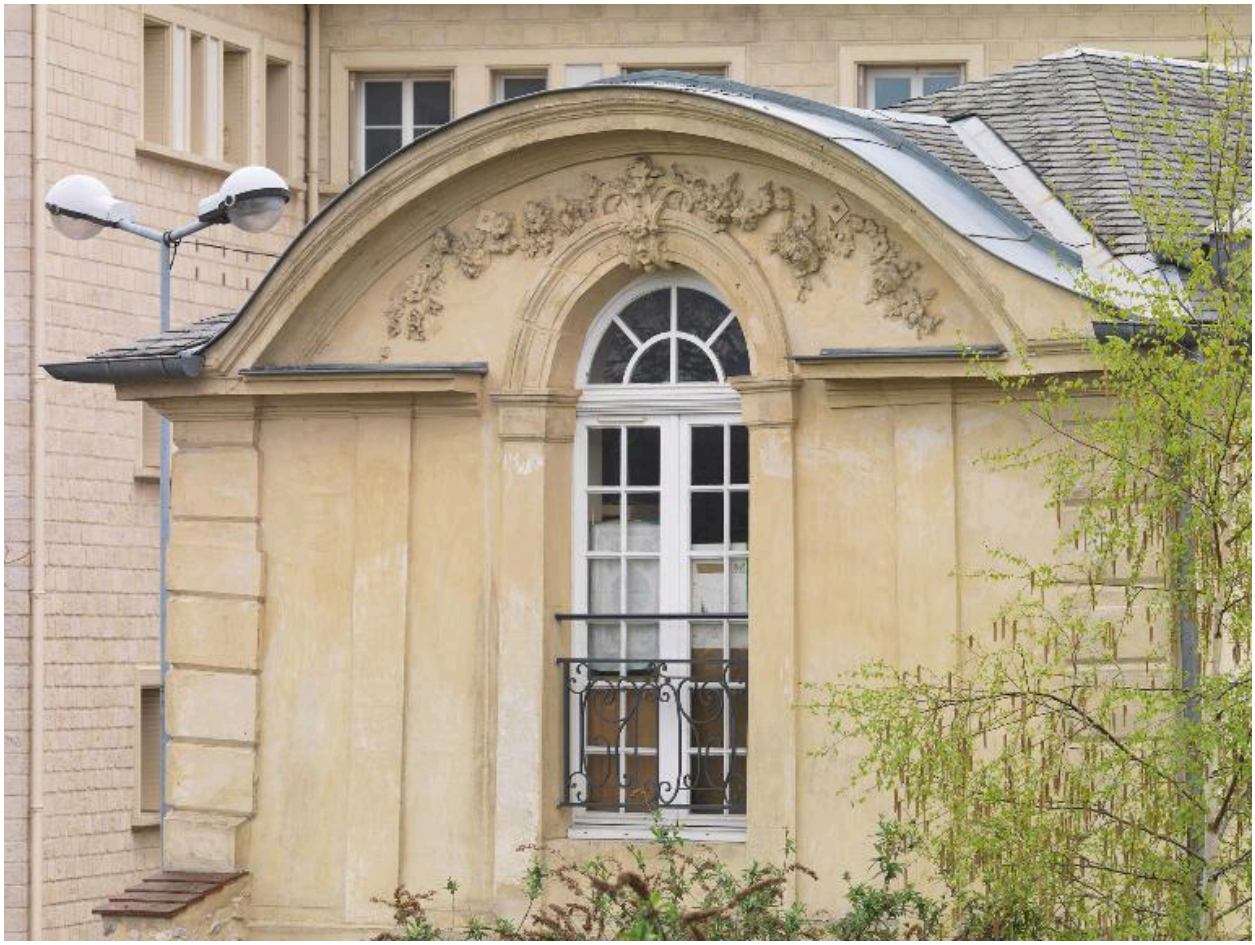

Décor sculpté du pignon cintré de l'aile qui fait face à l'entrée.

IVR11_20187800667NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2018
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'axe de la porte cochère répond à celui de l'aile qui lui fait face.

IVR11_20177800803NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'axe central de l'hôtel.

IVR11_20177800804NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail du décor sculpté du fronton et de l'axe central.

IVR11_20187800668NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2018
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le fronton est orné de la figure allégorique de la justice.

IVR11_20177800805NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue du vestibule et de l'escalier à rampe de serrurerie.

IVR11_20177800816NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Décor surmontant les portes du rez-de-chaussée donnant accès aux pièces d'apparat.

IVR11_20177800818NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Escalier de service rampe-sur-rampe se trouvant dans l'aile d'entrée.

IVR11_20177800821NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

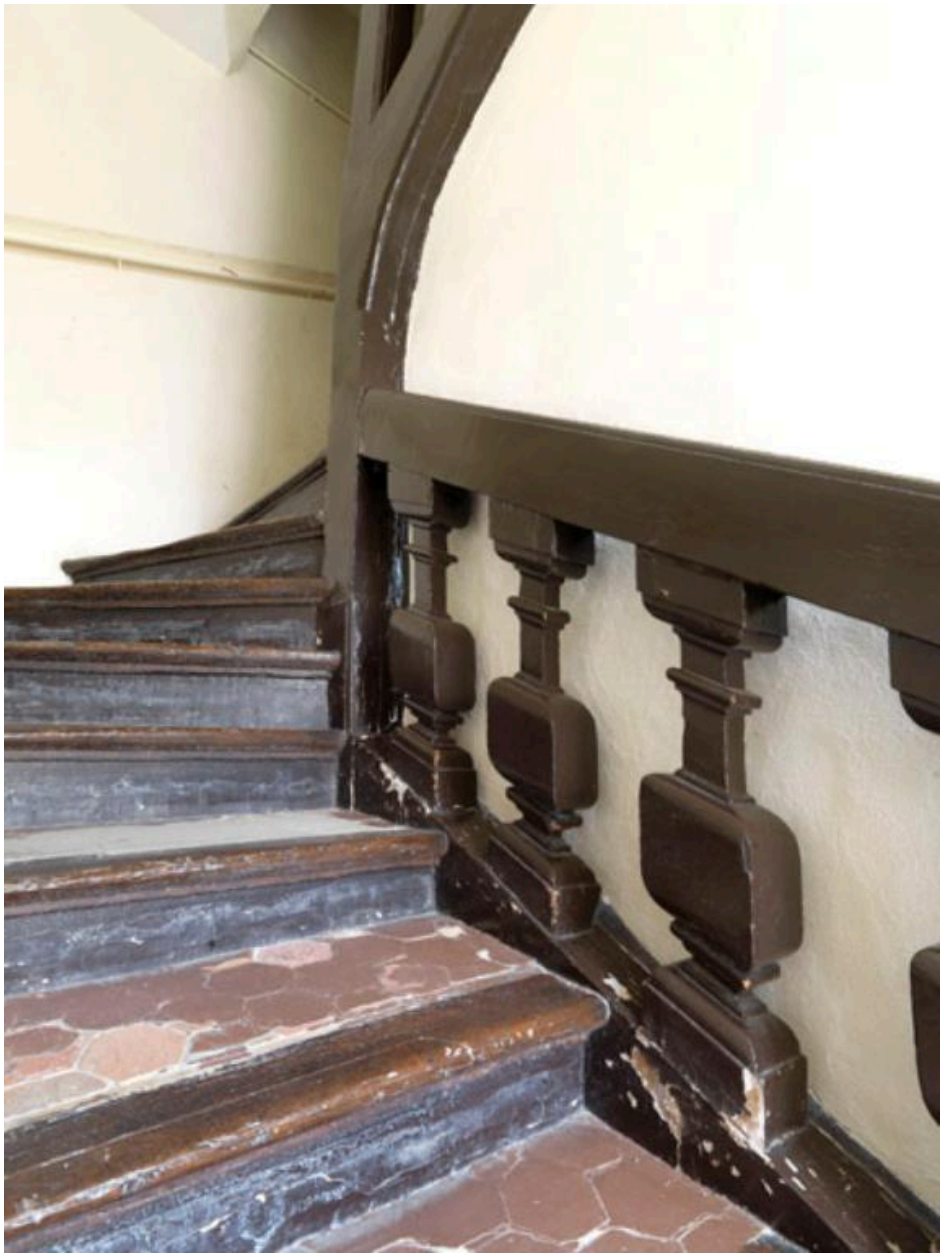

Détail des balustres carrés.

IVR11_20177800822NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2017
(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation